PROCÈS VERBAL de la Réunion du
C.C.A.S de la MAIRIE DE PERS-EN-GÂTINAIS
du 30 Mars 2016

L'an deux mil seize, le trente Mars 2016 à 18 heures 30, le C.C.A.S. de la Mairie de PERS-EN-GÂTINAIS légalement convoqué le 10 Mars 2016 en séance ordinaire par M. BORGO Gilbert, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi.

Etaient présents Membres du Conseil Municipal :
M. BORGO Gilbert – Mme BOUTISSEAU Nadège – M. LOFFROY Bruno –
Mme BOLLE Joëlle

Etaient présentes Hors Conseil Municipal :
Mme POITOU Rolande – Mme DELPHINIO-BORGO Brigitte

Etaient Absents non excusés :
Mme MARIE Audrey – M. LETHUMIER Mickaël

Nomination d'une secrétaire de séance, Madame DELPHINO-BORGO Brigitte.

1 – Vote du compte administratif et du compte de gestion 2015 pour le C.C.A.S de la commune

Madame BOUTISSEAU Nadège détaille par chapitre le compte administratif, identique au compte de gestion 2015.
Au 31 décembre 2015, il fait apparaître en fonctionnement un excédent de 749.68 € et en investissement un excédent de 0 €.

Le Maire cède la présidence au doyen d'âge, M. LOFFROY Bruno, pour le vote et sort de la salle.

Le vote : 5 voix Pour 0 voix Contre 1 Abstention

La conformité du compte administratif et du compte de gestion est adoptée.

2 – Vote du compte primitif 2016 de la commune

Madame BOUTISSEAU Nadège présente le budget primitif 2016 de la commune en détaillant les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement puis de la section d'investissement.

Le budget primitif 2016 de la commune est adopté.

Le vote : 6 voix Pour 0 voix Contre 0 Abstention

Secrétaire de séance,
Madame DELPHINO-BORGO Brigitte

Monsieur le Maire,
Monsieur BORGO Gilbert